



COUPE DU MONDE épreuve sélective

Dijon - FRA

Epée Dames M20

du 17-02-2018 au 18-02-2018

Chef de délégation MARGUERETTAZ Didier

Entraîneur(s) DI MARTINO Jean Francois
CARRE Frederic

Arbitre(s) **PIATKO Andre**
SICOT Anne Marie
SICOT Bertrand
SAULNIER Thierry

Athlète(s)	VON KERSSENBROCK Diane LUCANI Lola VANRYSEL Eloise GARNERI Elodie	RODEZ AVEYRO EPINAL SE LYON EPEE M GRENOBLE PAR	PF INSEP PFR BORDEAUX PFR BORDEAUX
-------------------	--	--	--

Merci de confirmer ou annuler votre participation uniquement sur <https://extranet.escrime-ffe.fr/> avec vos identifiants et mot de passe ou ceux de votre club AU PLUS TARD le 12 FEVRIER

La fédération vous autorise à participer A VOS FRAIS à ce tournoi.

Vous vous déplacerez et vous logerez par vos propres moyens.

Droits d'engagement 25€+ licences FIE 25€ à régler à la FFE.

Prévoir en conséquence des euros.

Athlète(s)	HERMAY Camille CONRAD Alice LEGROS Flora LAUVRAY Emma FALGAYRETTES Valoria BERNARD Margaux DRAEGER Alma MBIIM Solene BARBIER Faustine KELLER Camille VARELA Lea SERSOT Jade BOURREAU Agathe BEAUNES Eloise GRAFFEUILLE Sofia BARGEOT Heloise	GRENOBLE PAR E3F MOSELLE OLYMPIQUE CE GRENOBLE PAR LEVALLOIS GRENOBLE PAR PARIS UC LEVALLOIS DOUAI CE E3F MOSELLE ST GRATIEN LE CHESNAY BRON LEVALLOIS LEVALLOIS BEAUVAIS ACA	PFR BORDEAUX PFR BORDEAUX PFR BORDEAUX PFR BORDEAUX PFR BORDEAUX
Remplaçant(e-s)	VISCONTI Claire BOULLANGER Zoe CHATELUS Heloise GUILLON Elsa BONAL Margaux DAURAT Carla	BEAUVAIS ACA LYON EPEE M PARIS UC CORBAS TOULOUSE UC RAMONVILLE	PFR BORDEAUX

CONTROLE ANTI-DOPAGE : Les athlètes en cours de traitement doivent obligatoirement se munir de AUT (autorisation d'usage à des fins thérapeutiques) délivrée par :

- AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage) pour les compétitions françaises organisées sur le territoire français

- FIE (Fédération Internationale d'Escrime) pour les compétitions internationales

Ils devront en informer le médecin, le kinésithérapeute ou à défaut le chef de délégation avant le départ.

Rappel des règlements FIE/CEE à propos des tenues :

- 1/ Les équipements des tireurs doivent être conformes aux normes de sécurité FIE (800N et 1600N pour le masque)
- 2/ Les tireurs doivent porter leur nom et nationalité au dos de la veste en juniors et seniors
- 3/ Le port des couleurs nationales en vigueur (cf. site FIE) est obligatoire en seniors

ORGANISATEUR : ASPTT Dijon Escrime

RENDEZ-VOUS : pour les athlètes en gras, 20h à l'hôtel

HEBERGEMENT : HOTEL CAMPANILE CONGRES CLEMENCEAU, 16 av Raymond Poincare, 21000 Dijon 03 80 71 10 56

LIEU DU TOURNOI : Palais des sports de Dijon, 17 rue Léon Maurius, 21000 Dijon

PROGRAMME :

Epreuve individuelle : 17/02 début à 08h15 - demi finale à 17h30

Epreuve par équipes : 18/02 début à 09h00 - Finale à 15h30

Assurance accident FFE/AIAC Courtage sous contrat COVEA RISKS numéro 120.135.368 Tel 00.33.1.47.11.70.00.

En cas d'accident, remplir le formulaire de déclaration disponible sur le site www.escrime-ffe.fr

Et le retourner directement à assurance-ffescrime@aiac.fr